

mixte. L'apiculture et l'élevage des animaux à fourrure sont parmi les entreprises agricoles secondaires importantes. Douze agronomes régionaux placés à des points stratégiques dans la province, un bureau de femmes pour l'organisation ménagère, des cours abrégés et des journées champêtres, des foires scolaires et des programmes de clubs juvéniles pour les jeunes personnes rurales servent à encourager l'extension agricole. Le développement d'une station d'horticulture à Brooks où des variétés appropriées d'arbres ornementaux ou fruitiers sont examinées et propagées, est l'un des plus récents projets du ministère. Deux écoles d'agriculture sont maintenues; des rapports sur les récoltes et des renseignements statistiques sont publiés; la lutte contre les mauvaises herbes et la production de graines de semence enregistrées sont encouragées; des organisations pour l'engraissement du bœuf reçoivent un appui additionnel. Le ministère a aussi inauguré un programme concernant les taureaux, destiné à améliorer le bœuf à viande; un programme relatif à l'amélioration de la race porcine est à l'étude. Le ministère coopère avec l'Université d'Alberta, suivant les projets fédéraux-provinciaux d'orientation de la jeunesse, pour établir 36 écoles de cours abrégés et il dirige un cours intensif en agriculture d'après la section "E" de ce programme.

Colombie Britannique.—Le ministère de l'Agriculture s'occupe de toutes les questions d'intérêt provincial relatives aux divers domaines de l'industrie agricole. Il est composé de trois divisions, à savoir:—

(1) Administration générale.—Cette division dirige les programmes agricoles; met en vigueur les lois provinciales affectant l'agriculture; surveille les programmes d'extension agricole; recueille les statistiques agricoles; prépare les étalages agricoles et horticoles pour les expositions provinciales, nationales et internationales et vient en aide aux foires d'automne. Elle voit aussi à la distribution des publications ministérielles; surveille les relevés sur les sols; fait l'inspection des ruchers; s'occupe des projets des clubs de jeunes et dirige les cercles de fermiers et de fermières. La branche des marchés fait partie de cette division.

(2) La division de l'industrie animale a la surveillance immédiate des entreprises d'élevage en général de la province, dont l'amélioration du bétail, l'inspection des marques, les études sur la nutrition, le contrôle des parasites des animaux et des maladies contagieuses. Cette division comprend les services du bétail, vétérinaire, laitier et avicole de même que celui de l'inspection des marques. Elle maintient un système d'achat qui permet aux associations de fermiers, moyennant arrangement financier spécial avec le ministère, d'acheter des taureaux de race pure. Il y a dans la branche laitière un service d'amélioration des vaches laitières qui fonctionne par l'entremise des associations de tuberculination; des registres officiels sont tenus des taureaux laitiers de race pure père de cinq vaches ou plus ayant des records de production laitière.

(3) La division de l'industrie des plantes comprend l'horticulture, la pathologie des plantes, l'entomologie et les grandes cultures. Les services offerts par ces branches diverses comprennent la direction générale de la production des fruits et des légumes et divers relevés sur les vergers, les superficies de petits fruits et de plantes bulbeuses et sur les étendues de terrain recouvertes par les serres; la suppression ou le contrôle des fléaux d'insectes et des maladies des plantes; l'inspection et le contrôle des mauvaises herbes; la surveillance du travail de l'Union des Grandes Cultures; les foires locales et provinciales de graines de semence et les travaux de renseignements relatifs à l'horticulture et à la production des grandes cultures.

Le service d'extension du ministère provincial de l'Agriculture maintient dans des endroits appropriés, des horticulteurs, des agronomes et des inspecteurs ré-